

diminution par rapport à 1973. Par ailleurs, les légumes ont accusé une légère tendance à la hausse. La disparition intérieure par habitant de tous les fruits pour 1974, établie à 258.5 livres (117.3 kg) (poids équivalent en fruits frais) était légèrement inférieure à celle de 1973 (268.2 livres ou 121.7 kg). Sur ce total, 124.2 livres (56.3 kg) par habitant étaient des fruits frais, 56.9 livres (25.8 kg) des fruits en boîte, 2.6 livres (1.2 kg) des fruits congelés, 62.8 livres (28.5 kg) des jus et 10.3 livres (4.7 kg) des fruits séchés. La disparition de légumes par habitant, sans compter les pommes de terre, était de 124.8 livres (56.6 kg) pour la même période, chiffre légèrement supérieur à celui de 1973 (119.2 livres ou 54.1 kg). En 1974, chaque personne a consommé en moyenne 84.1 livres (38.1 kg) de légumes frais, 19.6 livres (8.9 kg) de légumes en boîte et 7.0 livres (3.2 kg) de légumes congelés (poids équivalent en légumes frais). Ces chiffres signifient que la quantité de fruits et légumes (y compris les pommes de terre) disponibles pour la consommation au Canada en 1974 était de 605.9 livres (274.4 kg) par habitant.

Miel. Comme l'indique le tableau 11.16, la production du miel en 1975 a été supérieure à celle de 1974. Le miel est produit commercialement dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, et les rendements varient quelque peu d'une année à l'autre. L'Alberta demeure en tête avec près de 30% de la production totale en 1975. L'apiculture se pratique pour fins de pollinisation dans certaines régions fructicoles et dans certaines régions productrices de graines de semence. Pour faciliter l'entreposage et l'expédition et pour assurer une qualité uniforme, de grandes quantités de miel canadien sont pasteurisées. Les apiculteurs exploitent des coopératives de vente dans plusieurs provinces. En 1975, le Canada a exporté 10.4 millions de livres (4.7 millions de kg) de miel d'une valeur de \$4.8 millions, soit 3.5 millions de livres (1.6 million de kg) de plus qu'en 1974. Les exportations étaient destinées principalement au Royaume-Uni, aux États-Unis, à la France, à la République fédérale d'Allemagne, au Japon et aux Pays-Bas.

Betterave sucrière et sucre de betterave. La culture commerciale de la betterave sucrière se pratique au Québec, au Manitoba et en Alberta, provinces qui possèdent des fabriques de sucre de betterave. Au Québec, la production commerciale se concentre autour de Saint-Hilaire, dans la région des Cantons de l'Est; c'est en Alberta, où la betterave sucrière est cultivée en terrain irrigué, que la production est la plus élevée. Le tableau 11.17 indique la superficie cultivée, le rendement et la production totale de betteraves sucrières pour les années 1971-75, ainsi que le volume disponible et la valeur des expéditions de sucre de betterave.

Sucre et sirop d'érable. Le sirop d'érable est produit commercialement en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. La récolte provient essentiellement des Cantons de l'Est au Québec, région réputée, tant au Canada qu'aux États-Unis, comme centre de l'industrie des produits de l'érable. Les États-Unis constituent presque l'unique marché d'exportation, surtout pour le sirop, bien qu'une forte quantité de sucre soit aussi expédiée. Une bonne proportion du sirop vendu au Canada est vendue en bidons d'un gallon directement au consommateur, mais une grande quantité de sucre et de sirop est expédiée chaque année à des usines de transformation. La production et la valeur du sucre et du sirop d'érable par province figurent au tableau 11.18.

Cultures de serre. Les superficies totales exploitées sous verre et sous plastique en 1973 et 1974 s'élevaient respectivement à 35.3 millions de pieds carrés (3.28 millions de m²) et 36.1 millions de pieds carrés (3.35 millions de m²), tandis que la valeur totale des ventes des producteurs s'établissait à \$85.2 millions en 1973 et \$103.8 millions en 1974.

Pépinières. En 1974, les recettes globales des pépinières se sont élevées à \$88 millions. Environ 39% de cette somme provenait des ventes des producteurs de plants traditionnels, et 35% a été réalisé en répondant à la demande croissante de services à forfait.